

PROGRAMME DE FORMATION

La comptabilité carbone suivant le GHG Protocol

Formation :	GHG Protocol
Langue :	Français ou Anglais
Durée de formation :	7h
Modalités :	En présentiel ou en distanciel
Niveau et catégorie :	Intermédiaire - Comprendre et Agir
Formateur et contact :	Juliette JANNES (juliette@rongyisolutions.com) Maxime KATGELY (maxime@rongyisolutions.com)
Contact administratif :	formation@rongyisolutions.com
Dernière mise à jour du programme :	Septembre 2025

Public concerné

Cette formation est à destination d'un public professionnel : entreprises, cabinets de conseil, bureaux d'étude, collectivités, associations, établissements publics, fédérations et groupements professionnels et bien d'autres...

Le nombre de place par promotion est limité à 15 personnes afin de garantir des échanges et un apprentissage de qualité.

Prérequis

Pour assurer le bon déroulement de l'apprentissage, il est nécessaire que les bénéficiaires de cette formation aient un certain nombre de prérequis (matériel, compétences) :

- › Disposer d'un ordinateur portable lors de la session (et d'une bonne connection wifi en cas de formation en distanciel)
- › Avoir suivi un module de formation/sensibilisation climat (Fresque du Climat ou autre format permettant de comprendre les mécanismes systémiques et les ordres de grandeur en jeu)
- › Être familiers des principes de comptabilité carbone (GES, facteurs d'émissions, etc)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les bénéficiaires seront capables de :

- › Connaître les fondamentaux de la comptabilité carbone suivant le GHG Protocol, et les exigences pour une démarche conforme

- › Être capable d'expliquer les spécificités du GHG Protocol et notamment les différences avec d'autres référentiels (Bilan Carbone®, ISO)
- › Réaliser une mesure d'empreinte carbone suivant le GHG Protocol

Méthodes pédagogiques et évaluation des compétences

En amont de la session, un questionnaire des connaissances sera envoyé à chaque bénéficiaire et devra être rempli pour que ce dernier puisse valider son inscription.

La formation dispensée est composée d'éléments d'enseignement théorique, complété de cas pratiques en individuel et en groupe, appuyés par un support numérique. Ces documents supports seront envoyés à tous les participants après la formation.

La réalisation des exercices lors de la session et d'un questionnaire en fin de session permet au formateur de déterminer si le bénéficiaire a acquis les compétences liées aux objectifs.

A la fin de la formation, les bénéficiaires devront remplir un questionnaire de satisfaction « à chaud ». Puis, une évaluation « à froid » de la formation sera proposée à 3 mois après.

Le contenu de la formation pourra varier en fonction des questions abordées par les participants tout en restant dans le cadre des objectifs définis au début de la formation.

Déroulé de la formation

La formation se déroulera sur 1 jour soit 7 heures de formation.

Jour 1 matin

- Accueil et introduction : objectifs, présentation des participants et attentes, rappel synthétique des bases de la comptabilité carbone
- Historique et intentions du GHG Protocol, place dans le paysage international
- Structuration du GHG Protocol
 - o Principes
 - o Les standards – organisation, produit, projet
 - o Les scopes et catégories
 - o Périmètre organisationnel et opérationnel ; notions de contrôle
- Différences clé avec le Bilan Carbone® et l'ISO
 - o Intentions et objectifs ; lien avec les stratégies et feuille de route décarbonation
 - o Périmètres
 - o Catégories d'émissions & traitement
 - o Reporting et assurance qualité

Jour 1 après midi

- Spécificités Scope 2 : market-based et location-based ; facteurs d'émissions
- Spécificités Scope 3
 - o La notion de matérialité
 - o Méthodes de calculs par catégorie et facteurs d'émissions
- Reporting et auditabilité
 - o Format de reporting et exigences (e.g. émissions biosourcées, impact des projets ; réconciliation)
 - o Documentation de la démarche et processus d'assurance qualité (y.c. recalcul)
- Retours d'expériences

Des exemples et exercices pratiques illustreront les différentes sections.

Accessibilité

Nous prenons soin de privilégier des lieux de formation accessibles via les transports en commun et répondant aux normes PMR.

Nos formations sont a priori ouvertes à tous. Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec **Vincent STELLA (vincent.stella@rongyisolutions.com), Référent Handicap** au sein de róng

yì solutions, en amont de la formation. Cela nous permettra, dans la mesure du possible, d'adapter la pédagogie, les activités ou les ateliers en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter. Les échanges avec le Référent Handicap seront bien sûr confidentiels.

Dans le cas (qui n'est pas encore arrivé à ce jour) où nous ne serions pas en mesure de vous dispenser cette formation dans des conditions adaptées, nous vous orienterons vers des partenaires tels que l'Agefiph ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Par ailleurs, notre règlement intérieur pour les formations s'applique lors de la session en complément du règlement intérieur propre à chaque structure. Il est disponible dans le « Livret d'accueil » transmis à chaque bénéficiaire de la formation.

Présentation de róng yì solutions

Le cabinet de conseil climat

Lancé en 2020 par des cadres dirigeants de la chimie ayant eu des fonctions opérationnelles et stratégiques, róng yì solutions est un cabinet de conseil basé dans les Alpes avec un rayonnement local et international.

Entreprise à mission, nous nous souhaitons œuvrer à construire un monde adapté au climat et neutre en carbone en 2050. En chinois, róng yì signifie « **simple** » ou « **probable** », et ses idéogrammes portent l'idée de « **s'approprier le changement** »

Présentation du formateur / de la formatrice

Car nous pensons qu'il est important de se connaître et que la formation est avant tout une rencontre entre humains, nous sommes à votre entière disposition pour nous répondre à vos questions ou nous présenter.

Les références et CV de votre intervenante sont joints à ce programme ainsi que le contrat. Ils sont également consultables sur simple demande et seront mis à jour annuellement.